

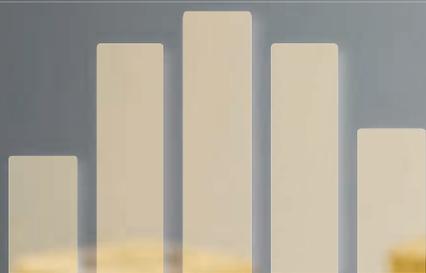


#25

MAGAZINE MUNICIPAL DE FLOURENS

# regards

sur flourens



B  
U  
D  
G  
E  
T



Budget 2024

Le budget prévisionnel 2024

P. 3



## Environnement

La gestion des espaces  
verts sur la commune

P. 9



## Vie municipale

Ce qu'il s'est passé

P. 14



flourens



## Le mot du Maire

Chères Flourensoises, chers Flourensois,

Ce numéro de « Regards » est très particulier pour moi, en effet c'est la dernière fois que je m'adresse à vous dans « Le mot du Maire »

Comme je vous l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux de janvier, l'heure est venue de transmettre à Marion Rivoire, notre première adjointe, la fonction de maire que j'exerce depuis bientôt six ans.

Je m'y étais engagé lors des élections de mars 2020. La tâche étant lourde et complexe, il m'importait de la confier à des jeunes conscients des enjeux et prêts à assumer la fonction. Un temps d'adaptation et d'acquisition d'expérience me semblait nécessaire pour assurer une transmission de qualité. Voilà qui est fait, la relève peut se faire.

C'est donc à Marion Rivoire qu'en toute confiance je cèderai ma place en septembre 2024.

En quittant mon mandat de maire, je resterai conseiller municipal et conseiller métropolitain. Je continuerai à servir notre commune qui me tient tant à cœur. Certes il y a eu des difficultés, gérer la vie d'une commune n'est pas toujours facile ! Mais j'ai la chance d'avoir des collègues impliqués, travailleurs, généreux dans l'effort, respectueux de l'institution, honorant leur mandat avec une grande probité et je les en remercie chaleureusement.

En équipe, nous avons réussi à réaliser ce que nous avions prévu de faire, comme nous l'avons exprimé lors de notre présentation du bilan de mi-mandat en juin dernier

Cette année 2024 encore nous n'augmenterons pas les taux de nos impôts. Nous avons pu honorer les demandes de subventions à nos associations, nous avons pu maintenir une année culturelle très fournie, et nous continuerons à donner les moyens nécessaires à nos écoles.

Bref, nous avons mis tous nos efforts pour que Flourens soit agréable, et c'est avec plaisir que nous seulement nous avons reçu encore cette année le label « Villes et villages où il fait bon vivre » mais en plus, Flourens a été de nouveau classée première commune de la Haute Garonne dans la

catégorie villes de 2000 à 3000 habitants sur plus de 150 critères.

Nos efforts n'ont pas été vains, nous pouvons en être fiers.

Ce Regards, est entre autres consacré à vous exposer le budget de notre commune que nous venons de voter pour l'année 2024.

L'établissement d'un budget n'est pas chose facile, vous vous en doutez bien, mais je dois dire que le contexte actuel rend l'exercice d'autant plus délicat que la commune est confrontée à une dynamique des charges mais beaucoup moins de ressources !

Malgré cette situation peu confortable, l'état de nos finances nous permet cette année encore de ne pas augmenter le taux des trois taxes que nous maîtrisons au niveau communal : le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et les logements non occupés.

En me confiant la gestion de notre commune, vous m'avez honoré de votre confiance et je vous en remercie. J'ai eu à cœur d'être attentif aux diverses demandes qui m'étaient adressées et des besoins constatés pour agir dans l'intérêt général en respectant strictement le cadre de la loi que je me dois d'appliquer et de faire respecter.

Ces années qui ont été certes parfois peu simples, mais sur le plan humain très riches et dynamisantes, je ne les oublierai pas et j'en garderai un bon souvenir.

A l'heure où je confie cette responsabilité à Marion Rivoire je tiens à la remercier de son engagement citoyen et je lui souhaite d'en retirer tout l'épanouissement personnel inhérent à un tel investissement.

Quant à moi, c'est en restant conseiller municipal que je continuerai avec autant de cœur à servir les intérêts de notre commune, mais aussi au sein de la Métropole où il est capital que Flourens fasse entendre sa voix.

Avec tout mon dévouement,

**Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade**

Maire de Flourens  
Conseiller Métropolitain



## Une nouvelle **DGS** à Flourens !

Mme Lola Dadillon est venue occuper le poste de Directrice Générale des Services de notre commune, depuis le mois de février 2024. Les élus du Conseil Municipal ainsi que tous les agents lui souhaitent la bienvenue et la meilleure réussite dans ses nouvelles fonctions. ●

## Un budget 2024 tourné vers la transition énergétique

Comme pour les années précédentes le budget prévisionnel 2024 est la traduction politique en chiffres de nos engagements malgré un environnement qui appelle à la sagesse et à la responsabilité financière :

- Un contexte économique contraint et encore fragile, avec une inflation qui certes ralentit, mais reste élevée.
- Un environnement international en forte tension aux portes de l'Europe.
- Un déficit abyssal de l'Etat qui laisse présager une période d'austérité conséquente ainsi qu'une contribution des collectivités locales à le résoudre.

### Ce budget a un triple objectif :

- Mettre en place une politique de réductions ciblées de nos dépenses,
- Augmenter le volume d'épargne nette pour permettre de futurs investissements,
- Préserver le pouvoir d'achat des concitoyens.

### Pour arriver à tenir nos objectifs nous allons :

- **Consolider la nature des finances communales :**
  - stabilité du montant des indemnités du Maire et des Adjointes pour la cinquième année consécutive (30 % inférieurs aux montants maximum)
  - **pas d'augmentation des taux communaux** pour les contribuables malgré :
    - le maintien d'un haut niveau de service, des charges de personnel, de gestion courante...
    - la stagnation des dotations de l'Etat,
    - des opérations d'équipement d'envergure (école maternelle, presbytère...).

- **Consolider nos engagements en améliorant le quotidien des Flourensoises et Flourensois en se tournant vers une politique de transition énergétique :**

- mettre en place une pompe à chaleur à l'espace Ragou pour assurer un confort d'utilisation à moindre coût
- réduire de façon conséquente l'apport de chaleur estivale à l'école élémentaire
- participer au programme LED++ du SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne) en remplaçant la quasi-totalité de l'éclairage public par des appareillages supportant des ampoules LED
- faire un audit énergétique de la salle des fêtes afin de mettre en place des solutions de réduction des dépenses énergétiques
- installer des modules photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle pour une autoconsommation collective de plusieurs bâtiments communaux. •

## En 2024 la commune fonctionnera avec un budget de 2 367 022 €

### Où vont les principales dépenses ?

- **Charges de personnel**  
technique, administratif, police municipale, scolaire, formation **1,127 M€**
- **Charges à caractère général**  
eau, électricité, restauration scolaire, maintenance, entretien bâtiments, publications, fêtes et cérémonies, petit équipement **923 K€**
- **Charges de gestion courante**  
indemnités élus, participations syndicats intercommunaux, subventions CCAS et associations **276 K€**
- **Charges financières**  
intérêts des emprunts contractés (groupe scolaire élémentaire, club-house football, espace Ragou, boulodrome, plateau sportif, école maternelle) • **21 K€**

### D'où viennent les principales recettes ?

- **Impôts et taxes**  
taxes foncières, allocation compensatrice et dotation solidarité communautaire de Toulouse Métropole **1,446 M€**
- **Excédent fonctionnement 2023**  
somme excédentaire exercice 2023 reportée **448 K€**
- **Dotations et participations**  
Etat, CAF, droits mutation **324 K€**
- **Produits des services**  
participations ALAE, ALSH, restauration scolaire, bibliothèque. • **140 K€**

## Le budget d'investissement s'élève en 2024 à 1 446 100 €

### Où vont les principales dépenses ?

- **Restes à réaliser**  
opérations débutées les années précédentes non terminées : (rénovation école maternelle, et presbytère, rénovation énergétique bât. communaux solarisation école maternelle, salle archive communale, photocopieurs, rénovation terrain de football) **820 K€**
- **Principales opérations d'équipement**
  - ➔ réduction apport solaire estival école élémentaire
  - ➔ rénovation presbytère
  - ➔ sécurisation écoles
  - ➔ solarisation école maternelle
  - ➔ panneaux d'information**491 K€**
- **Remboursement emprunts**  
capital des emprunts contractés (groupe scolaire élémentaire, club-house football, espace Ragou, boulodrome, plateau sportif, école maternelle) • **136 K€**

### D'où viennent les principales recettes ?

- **Excédent investissement 2023**  
somme excédentaire exercice 2023 reportée **1,050 M€**
- **Subventions**  
Etat (Dotation Soutien Investissement Local) **180 K€**
- **Excédent fonctionnement 2023**  
somme excédentaire exercice 2023 reportée **136 K€**
- **Fonds Commun TVA**  
remboursement par l'Etat d'une partie du montant de la TVA réglée en 2022 • **78 K€**

La principale source de recettes de la commune est désormais l'allocation compensatrice de Toulouse Métropole (≈ 1M€)

## Revalorisation des valeurs locatives en 2024

La loi de finances pour l'année 2024 prévoit, comme chaque année, des mesures spécifiques pour les collectivités territoriales.

D'un point de vue fiscal, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, servant de base de calcul pour les taxes locales, va atteindre 3,9% en moyenne pour l'année 2024. Cette revalorisation est liée au contexte caractérisé par une forte inflation.

Il convient de rappeler, que depuis 2018, cette revalorisation est calculée par rapport à l'indice des prix à la consommation.

Concernant notre commune, cette décision aura une répercussion directe pour les contribuables assujettis à la taxe foncière sur le bâti (TFB), à la taxe foncière sur le non bâti

(TFnB) et à la Taxe Habitation sur les résidences secondaires et logements vacants (THRS).

### Impôts locaux = Valeur locative x Taux communal

Les contribuables subiront donc une hausse moyennée autour de 3,9 %, du seul fait de cette revalorisation voulue par l'Etat.

Dans un contexte économiquement difficile pour la plupart des administrés, le Conseil Municipal a donc décidé de ne **pas augmenter les taux communaux pour 2024** tout en maintenant un haut niveau d'investissement et de services fournis à la population. •

Taux FB, FnB, TH => **Commune : 0%**  
Valeurs locatives => **Etat : + 3,9 %**

## Fiscalité directe versée aux communes par l'Etat

Les recettes versées par l'Etat en dotations et participations à la commune s'élèveront à

**31 464 € (31 171 € de DGF + 293 € de Dotation d'Elu Local) en 2024.**

Elles sont réparties au sein d'une enveloppe globale appelée DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

La DGF de la commune est composée des éléments suivants :

- **La dotation forfaitaire (DF)** : elle correspond à une dotation de base à laquelle toutes les communes sont éligibles en fonction de leur population. La minoration imposée ces dernières années par la baisse globale de DGF des différents gouvernements a considérablement réduit le montant de cette dotation et dans certains cas fait disparaître cette dotation pour les communes.

**(150 000 € en 2013, 0 € depuis 2018 pour Flourens).**

**DF Flourens 2023 = 0 €**

- **La dotation de solidarité rurale (DSR)** : elle a pour objectif d'aider les communes rurales en tenant compte des problématiques du milieu rural (voirie, superficie...). Elle est composée de trois fractions, la fraction « bourg-centre », la fraction « péréquation » et la fraction « cible ».

DSR Bourg-centre Flourens = **0 €**

DSR Péréquation Flourens = **31 171 €**

DSR Cible Flourens = **0 €**

- **La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)** : elle bénéficie aux communes urbaines de plus de 5 000 habitants dont les ressources sont insuffisantes par rapport aux charges auxquelles elles sont confrontées.

**DSU Flourens = 0 €**

- **La dotation nationale de péréquation (DNP)** : elle a pour objectif de corriger les écarts de richesse fiscale entre communes.

**DNP Flourens = 0 €**

L'Etat va verser **31 464 €** de dotations à la commune en 2024  
soit **15,35 € par habitant**

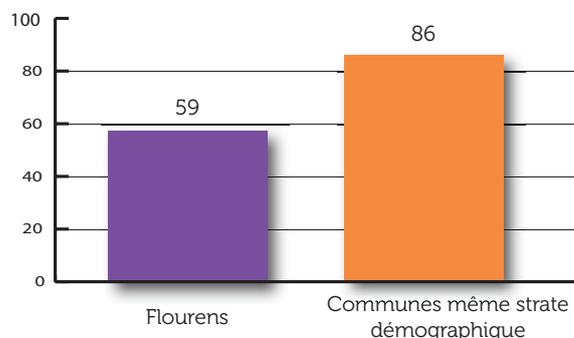
(Moyenne nationale 170 € par habitant. Source Direction Générale Collectivités Locales)

## Remboursement de la dette

Comparatif endettement Flourens / Moyenne des communes de la même strate démographique

Après l'emprunt de 600 000 € contracté en 2022 le remboursement annuel de la dette est de 59 € par habitant, **toujours inférieur** à la moyenne nationale des communes de la même strate démographique (86 € par habitant).

C'est le signe d'une **capacité financière** permettant de contracter d'éventuels **emprunts supplémentaires sans dégrader les finances communales.** •



## Où vont vos impôts 2024 ?

Vous payez **100 €** d'impôts pour la commune. **Pour quoi faire ?**

**Fonctionnement : 62,08 €**

**Investissement : 37,92 €**

# Les jeunes artistes de Flourens ont dessiné « La Chaîne des Pyrénées »

La 4ème édition du concours de dessin s'est tenue du 19 février au 15 mars 2024. Le thème choisi cette année : La Chaîne des Pyrénées. Il a été proposé par les jeunes élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes). Ce sont plus d'une quarantaine d'enfants qui ont participé sur les trois catégories, de 3 à 13 ans.

Un après-midi de vote a été organisé le vendredi 22 mars suivi d'une soirée. Tous les dessins ont été exposés dans la salle des fêtes dès 16h. En parallèle à cette exposition, où les enfants et leurs familles sont venus voter, des jeux géants en bois ont été proposés ainsi qu'un goûter offert par la municipalité. Les jeunes du CAJ et du centre de loisirs se sont associés à cet événement en créant une urne originale ainsi qu'une affiche. La soirée s'est prolongée au son de la musique pop rock avec les groupes Butterfly Theory et Basil, avec buvette du Comité des Fêtes. Les enfants ont eu la chance de monter sur scène avec les artistes !

310 votes ont été recueillis lors de cet événement et ont permis de départager les 45 dessins produits cette année. Le dépouillement a été effectué par les élus du CMJ. Trois gagnants ont été désignés dans chacune des catégories et la remise des prix a eu lieu le vendredi 05 avril à la mairie.

Les dessins des premiers de chaque catégorie sont affichés dans le hall de la mairie.



Encore bravo à **Nathan MAVEYRAUD**  
(1er prix 3-5 ans),  
**Gabriella TENE MURADOV**  
(1er prix 6-9 ans) et  
**Matian BELISSENS**  
(1er prix 10-13 ans).

Toutes nos félicitations également à l'ensemble des participants.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition ! •



## Forum des métiers de la petite enfance



Le samedi 23 mars a eu lieu le premier forum des métiers de la petite enfance organisé par Marjorie Lacaze, animatrice du Relais Petite Enfance. Divers professionnels du secteur ont présenté leur métier : professions de la crèche (auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, infirmière puéricultrice, accompagnant éducatif petite enfance, directrice), professions de l'animation

(responsable de service, animateur) et professions de la petite enfance (assistante maternelle indépendante et de Maison d'Assistantes Maternelles).

Toute la matinée, les personnes intéressées par ces métiers ont pu s'informer et échanger avec les professionnels de terrain. Ce forum a également été l'occasion d'échanges inter professionnels très enrichissants. •

## La science à portée des petits Flourensois

Du 29 décembre au 15 janvier, l'exposition itinérante du Quai des Savoirs s'est installée dans le hall de la salle des fêtes. Des manipulations d'éveil aux sciences ont été proposées aux enfants de 2 ans à 7 ans. Cette exposition est composée d'un système d'engrenages aimantés, de deux boîtes à senteurs sur le thème du repas et de la forêt, de miroirs magiques pour mixer les visages et d'un labyrinthe magnétique.

Les petits Flourensois ont pu s'essayer à la découverte de ces manipulations lors de sessions d'accueil ouvertes au public, au centre de loisirs ainsi qu'à l'école.

Ces expériences, adaptées aux petits, ont permis d'aborder la science de façon ludique. Une belle réussite ! •



# L'équipe Enfance-Jeunesse à votre service !

Ils sont nombreux, plus de vingt personnes, ils sont essentiels au fonctionnement des écoles, ils accueillent et s'occupent des écoliers tout au long de l'année et pourtant, pour la plupart des Flourensois, leurs visages sont inconnus. C'est pourquoi, en parallèle des retours sur la rénovation de l'école maternelle, la commission Enfance Jeunesse a souhaité vous partager ce trombinoscope, en accord avec le personnel communal. •

## Les animateurs/trices - ALAE Maternel



*Chantal Gout*  
Bafa et CAP PE



*Fanny Satgé*  
Bafa et Cap PE



*Marie-Claude Moreno*  
Bafa et CAP PE



*Louiza Aïoubov*



*Matis Tait*



*Pablo Roques*  
Bafa



*Aurélie Saucède*  
Bafa



*Delphine Dormoy*  
Bafa



*Tom Jakobs*



Adjoint SEJ

*Olivier Toubert*  
Bafa et Bpjeps Itp



Responsable SEJ

*Mehdi Makouri*  
Bafa Bafd Bpjeps Itp



Référent Elémentaire

*Mathieu Delcroix*  
Licence STAPS  
équivalent Bafa

## Les animateurs/trices - ALAE Elémentaire



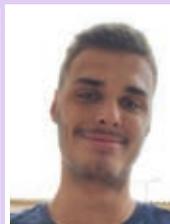
*Aurélie Binimélys*  
Bafa et Bafd



*Karine Albert*  
Bafa en cours



*Quentin Bois*  
Bafa



*Lorenzo Piau*  
Bafa



*Loris Tait*  
Bpjeps - option foot



*Ziyar Makouri*  
Bafa en cours



*Noa Renard*



*Clément Albaga*  
Bafa

## Les agents d'entretien et de cantine



*Rima Aboubakare*



*Fanny Carrère*



*Fatima Saihi*



*Françoise Lalubie*

# Que pensent les usagers de la nouvelle école maternelle

*Karine, animatrice :*  
La cantine est plus claire et plus lumineuse



*Fatima et Rima, cantinières*  
Nous avons beaucoup plus d'espace dans la cuisine



*Parents d'élèves*  
Grâce au préau, les enfants peuvent toujours sortir en récréation et prendre l'air  
Avec une partie du toit vitré, la luminosité est très agréable



*Johan, élève en grande section*  
La classe est plus grande, on peut avoir plus de jeux et d'activité



*Chantal, ATSEM en petite section*  
Les casiers sont très pratiques pour les enfants



*Anne, enseignante en petite section et directrice de l'établissement*

Le dortoir est plus grand  
Les espaces sont beaucoup plus fonctionnels : une salle des maîtres, une grande salle de rangement, une salle pour le matériel de sport...



*Fanny, ATSEM en petite section*  
Les brasseurs d'air sont un vrai plus pour rafraîchir l'école  
L'école est moins bruyante et la hauteur sous plafond donne de l'espace

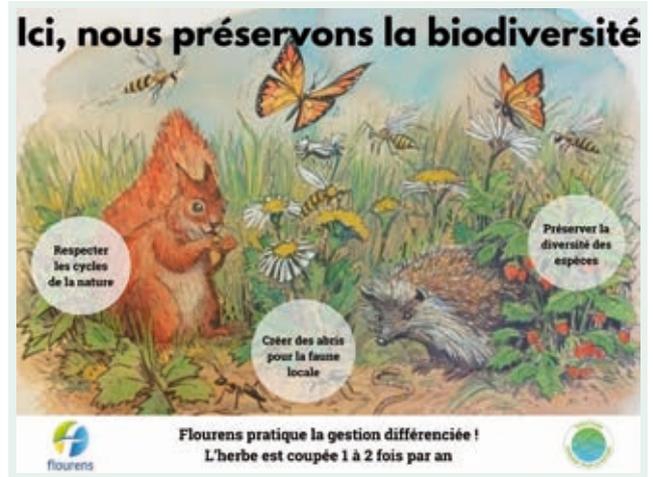


# La gestion des espaces verts sur la commune

La commune pratique une « gestion différenciée » des espaces verts en fonction de leur usage, de la fréquentation et de l'intérêt écologique. En favorisant la diversité végétale et bien sûr sans utilisation de produits chimiques, nous préservons la santé de tous, en aidant la biodiversité locale. L'Atlas de la Biodiversité Communale a permis aux Flourensois de découvrir, grâce aux sorties nature proposées, la richesse de notre milieu.

Les odonates (libellules), les batraciens, les oiseaux dont certains nichent au sol, doivent être préservés.

C'est pourquoi la commune a mis en place un plan de gestion différenciée, laissant une place à la faune et flore sauvages, pour encourager la diversité biologique et créer des écosystèmes plus résilients. •



## Ensemble, réduisons nos déchets !

Elaboration du programme de réduction des déchets de Toulouse Métropole 2025-2030

Toulouse Métropole lance une concertation publique de mars à octobre 2024, pour l'élaboration de son futur Programme de réduction des déchets.

Pourquoi réduire nos déchets ?

Car nos poubelles débordent ! En France, ce sont 310 millions de tonnes de déchets qui ont été produits en 2020.

Le plastique a envahi notre quotidien et se retrouve jusqu'au fond des océans, la production de nos objets du quotidien puise toujours plus dans les ressources planétaires... et tout ceci avec de nombreux impacts sur la santé et l'environnement.

Le programme de Toulouse Métropole définira les actions prioritaires à mener pour les 5 prochaines années afin de réduire les déchets ménagers et

assimilés (DMA) sur le territoire de la métropole et d'atteindre les objectifs fixés par la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, objectif de -15% de DMA d'ici 2030 par rapport à 2010).

### Les étapes du projet et agenda

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/PLPDMA>

Cette politique de transition écologique passe par l'accompagnement des habitants à travers des actions de sensibilisation et la proposition de solutions concrètes pour réduire leurs déchets, et ainsi préserver nos ressources et l'environnement.

De mars à juin 2024, réunions publiques, rencontres, visites de site (usine d'incinération et centre de tri) et ateliers thématiques seront organisés sur le territoire de la Métropole. •

### L'OBJECTIF DE TOULOUSE MÉTROPOLE

Réduire de 11 % les déchets ménagers et assimilés par habitant en 2024 par rapport à 2010.



## Les familles ont chanté en chœur !



Le 3 février, à la salle des fêtes, Gabriel Bourgoïn, chef de chœur de l'Opéra National du Capitole a fait chanter les familles flourensoises. Pas moins de 70 participants pour ce moment de découverte et de partage.

Après un travail en groupe, le chœur flourensois a interprété de belle façon « Sur la grève en feu » extrait

de l'opéra « Les pêcheurs de perles » de Georges Bizet. Ce fut d'un avis unanime de la part des participants, une expérience originale et appréciée.

A renouveler •

## Les vents ont sonné à la salle des fêtes !!

Le 16 mars, l'orchestre à vents de l'Isdat (Institut supérieur des arts et du design de Toulouse), dirigé par David Minetti, clarinettiste solo de l'orchestre du Capitole, a enchanté les nombreux spectateurs. Cet orchestre est constitué d'étudiants, issus des meilleurs conservatoires de France, qui souhaitent parfaire leur cursus professionnel.

Après une sérénade de Mozart, nous avons pu découvrir les danses roumaines de Béla Bartok. Vint

ensuite "Une nuit sur le mont chauve" de Modeste Moussorgki, œuvre connue du grand public, utilisée dans la bande son du film Fantasia de Walt Disney. Le concert prenait fin avec les danses norvégiennes d'Edvard Grieg et par la magie du jardin féérique de Maurice Ravel extrait de Ma Mère l'Oye.

Merci aux étudiants de l'Isdat et à David Minetti pour cette très belle soirée de musique. •



# Guillaume et Nadège Verger, un couple d'entrepreneurs

Après plus de quinze ans d'expérience dans le salariat, Guillaume, ancien enquêteur accident chez Airbus, et Nadège, spécialiste en gestion de production dans le secteur aéronautique, ont tous les deux décidé de se lancer dans l'entrepreneuriat.



## Guillaume,

Consultant Patrimonial,  
Formateur métier

Aide les particuliers et les professionnels à se constituer un patrimoine, à préparer leur retraite, à optimiser leur fiscalité, à financer les études de leurs enfants, à transmettre leur patrimoine en sécurité dans les meilleures conditions



## Nadège,

Conseillère en Immobilier

Accompagne ses clients dans la concrétisation de leurs projets de vente ou d'acquisition sur toute la région toulousaine. Elle a choisi d'être mandataire indépendante pour le compte du réseau national IAD. Nadège est aussi une Flourensoise investie dans la vie associative du club de handball.



guillaume.verger@gmail.com - Tél : 06 10 83 30 35

nadege.verger@iadfrance.fr - Tél : 06 99 51 80 69

Engagés à partager leur expérience, tous deux organisent régulièrement des rencontres pour ceux qui aspirent à entreprendre dans le domaine du patrimoine ou de l'immobilier. •



## Anthony Becaïs

Après 15 ans dans la publicité et la communication, Anthony change de cap et suit une formation en menuiserie chez les Compagnons du Tour de France

pour faire de sa passion son nouveau métier.

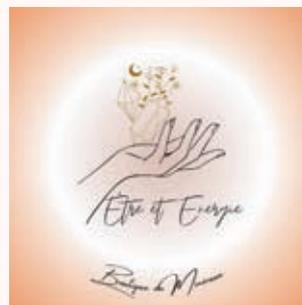
En 2023, Anthony installe son atelier à Flourens pour réaliser du mobilier, des agencements et de la décoration en privilégiant le réemploi des matériaux pour des créations de projets uniques.

Il propose aussi ses services pour toute installation et entretien de structures bois (parquets, terrasses, mobiliers). •

Tel : 06.27.04.35.11 - Atelier.papillon.31@gmail.com

 <https://www.facebook.com/AtelierPapillon31/>

 [https://www.instagram.com/atelier\\_papillon31/](https://www.instagram.com/atelier_papillon31/)



## Sabrina Mourrut

Passionnée des minéraux et de leurs propriétés, Sabrina vous partage sa passion pour les pierres : Agathe - Cristal de Roche - Améthyste - Quartz Rose et bien d'autres.

Sabrina propose de nombreux articles : bracelets, PI chinois, druses, pierres roulées...

Les minéraux sont testés en laboratoire de gemmologie certifié pour garantir la qualité.

Elle vous attend dans sa boutique les samedis de 14h à 17h30 et le samedi matin sur le marché de Revel. •

etre.et.energie@gmail.com

 etre.et.energie



## Balade patrimoniale à Flourens

**L'association Florus nous invite à découvrir l'histoire de notre commune**

Après le Lac de Flourens, poursuivons notre circuit patrimonial à Flourens

→ 2ème visite « La Mairie et l'Ecole »



→ 3ème visite « L'Eglise Saint-Martin »



→ 4ème visite « La Maison Ragou »

**Bonne balade à tous !****Il fait bon vivre à Flourens !**

La cinquième édition du palmarès de l'association des villes et villages où il fait bon vivre a été publiée. La commune de Flourens est classée **1ère sur 47 au niveau départemental** dans la catégorie des villes de 2 000 à 3 500 habitants. Elle se hisse à la 22ième place (sur 586) au niveau départemental et se positionne au 1 161ième rang (sur 34 808) au niveau national toutes catégories confondues.

**Cela fait aujourd'hui cinq ans que Flourens se maintient au sommet de ce classement ! •**

**Du nouveau au sujet de la centrale à béton**

Malgré les nombreuses tentatives de négociations, les diverses propositions de nouvelles implantations, les différents arrêtés pris pour bloquer les travaux et le refus de prorogation du permis de construire, le projet de centrale à béton est relancé.

En effet, après plusieurs mois d'attente, la cour administrative d'appel du Tribunal Administratif a annulé la décision de la commune d'arrêter les travaux relatifs au permis de construire d'une centrale à béton (ainsi que le refus de prorogation), accordé à Garrouste Béton et également rejeté l'appel émis par la commune.

L'entreprise bénéficie donc du permis de construire initial délivré le 17 septembre 2016 par le Maire en exercice à la date de la signature.

Suite à cette décision, par courrier daté du 20 décembre 2023, Garrouste Béton a informé la commune de la reprise des travaux et a également demandé à cette dernière une indemnité. Etant donné que l'arrêté suspensif a été pris au nom de l'Etat, la jurisprudence reporte la charge de l'indemnité à ce dernier. Un courrier en ce sens a été adressé par la commune à la préfecture en date du 29 janvier 2024. •

# Nouvelle offre de commerces

## Le projet privé proche du Super U a commencé

**S**ur un foncier de plus 1,5 hectare, le projet consiste en la création d'un ensemble divisible de commerces et de services de 3.865 m<sup>2</sup> de surface de plancher, d'un restaurant avec service au volant McDonald's et de 163 places de stationnement de véhicules légers et 20 places de stationnement deux-roues.

Ce futur centre commercial est conçu pour faire la part belle aux éléments de développement durable tels que :

- des espaces verts nombreux et qualitatifs,
- des places de stationnement perméables,
- des circulations piétonnes ombragées,
- des panneaux photovoltaïques en toiture,
- des candélabres photovoltaïques.

Une plantation de 56 arbres de hautes tiges est prévue.

Des bardages en partie en bois massifs assureront une insertion architecturale.

20 places de stationnement équipées de borne de recharge électrique seront à disposition.

Cet ensemble a vocation à participer à la dynamique de proximité de l'offre de commerces et de services de la zone de chalandise pour les Flourensois et les habitants des communes limitrophes.

Il est attendu la création d'environ 80 à 100 emplois.

Parmi les premières enseignes s'étant engagées, il y a : Marie Blachère, Mangeons Frais, Picard, Basic Fit, Afflelou...pour accueillir au total une dizaine de commerces.

L'ouverture au public du McDonald's est attendue pour cet été et celle du reste du programme pour cet automne. •



# Ce qu'il s'est passé



*Vœux 19 janvier 2024*



*Vœux 19 janvier 2024*



*Réunion patrimoine  
18 mars 2024*



*Concert orchestre  
à vents 16 mars 2024*



*Exposition nature  
école élémentaire*



*Chemin verger  
plateau sportif*



*Chloé Triconnet  
Femme remarquable\**

\* « Le conseil municipal poursuit ses actions de lutte contre les inégalités entre femmes et hommes. Ces dernières semaines, plusieurs parcours de femmes sont mis en valeur dans le hall de la salle des. En effet, l'exposition Matilda et celle d'affiches de parcours inspirants de femmes donnent de la visibilité à des femmes loin des stéréotypes de genre encore présents dans notre société. Le choix d'une femme célèbre pour le nom de l'école maternelle fait partie de cette même démarche. »



## Jean-Pierre Suspène, l'ancien Maire de la commune nous a quittés

**O**n le savait affaibli après quelques mois de lutte et la maladie aussi soudaine que terrible l'a emporté le 30 janvier dernier. Né le 9 décembre 1942 à Toulouse, Jean-Pierre Suspène a eu la chance et la richesse d'avoir mené plusieurs vies à la fois : son activité professionnelle, son activité sportive et son activité d'élu.

Employé dans les services de la Mairie de Toulouse il a débuté en tant que dessinateur industriel puis a évolué comme technicien territorial au service de l'assainissement (bureau d'étude et suivi des travaux), poste sur lequel il a terminé sa carrière. Chacun a loué son attachement à son métier et son professionnalisme dans son activité de tous les jours.

Sa deuxième vie, en parallèle de la précédente, il l'a consacré à sa passion pour son sport favori : le rugby. Passion qu'il a par ailleurs partagée souvent avec un spécialiste du rugby, éducateur hors pair, que nous connaissons très bien ici à Flourens puisque nous avons donné son nom à notre école élémentaire : Claude Gonzalez.

Très attaché à son club il est à l'origine de l'amicale des anciens du TOEC en 2006, il en était un vice-président puis président en 2008.

Et puis il y a eu cette troisième vie d'élu auquel l'ensemble du Conseil Municipal souhaite rendre hommage.

Elu conseiller municipal en mars 1977 il a par la suite accédé à la fonction de Maire de Flourens de 1983 à 2001 : 3 mandats, 18 ans au service de la commune. Service bien rempli ! Ces trois mandats qui lui ont valu le titre et la reconnaissance de Maire honoraire et la remise de la médaille d'honneur de la commune.

Bien évidemment on ne peut citer toutes les actions qui ont été menées durant ses trois mandats. Pêle-mêle, et par ordre plus ou moins chronologique et d'importance :

- la réfection du réseau d'assainissement séparé (pluvial et eaux usées dans une même tranchée), la création des terrains de tennis, et celle du stade de football, On retrouve dans ces réalisations une partie de la vie de Jean-Pierre Suspène, son métier et son attachement pour le sport,

- puis la rénovation de la Mairie et celle de l'église, la construction de la salle des fêtes et celle de l'école maternelle,

- pour terminer la création des premiers centres de loisirs, la participation de la commune à la première crèche parentale, l'achat des terrains pour le développement de la zone d'activités qui permet d'accueillir aujourd'hui plus de mille emplois sur la zone.

Ne pas oublier non plus l'engagement de la commune à l'entretien et au développement des lotissements. Au cours de ses mandats il a aussi exercé la fonction de Président de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) jusqu'en fin 2023, année au cours de laquelle la maladie l'a obligé à démissionner.

Trois vies, trois univers différents mais un point commun : un engagement au quotidien, sans faille jusqu'à la fin de ses activités, qui force le respect,

L'engagement : incontestablement c'est le mot qui caractérise au mieux les trois vies de Jean-Pierre.

Homme engagé dans sa vie professionnelle, homme engagé dans sa passion sportive et homme engagé pour sa commune et ses diverses activités !

Aujourd'hui, c'est évident, les mots n'ont vraiment de sens que s'ils sont réduits à leur plus simple expression, car l'essentiel se retrouve maintenant dans le partage collectif du ressenti.

Aujourd'hui, ce qui semble important c'est le message que nous aura laissé Jean-Pierre Suspène mais aussi notre capacité, à nous tous qui l'avons entouré, à aider sa famille durement éprouvée, à retrouver le réconfort d'une nouvelle espérance.

François Mitterrand, au soir de sa vie, dans son dernier discours télévisé, disait « Je crois aux forces de l'Esprit, je ne vous quitterai pas ».

La mémoire et l'action de Jean-Pierre Suspène ne nous quitteront pas. Elles resteront à tout jamais dans nos esprits.

Le Conseil Municipal remercie Jean-Pierre Suspène, pour ce qu'il a été, pour ce qu'il a fait pour la commune de Flourens et présente à sa famille ses sincères et reconnaissantes condoléances. •

## État civil

### Naissances

08/01/24 GINER Juliette, Sylviane, Pilar  
 26/01/24 ESQUERRE MANCEL Augustin, Jean, Alain  
 15/02/24 MERET Reda, Pierre, Ahmed  
 28/02/24 CHIBAUEDEL LÉON Nolann, Robert, Alexei  
 09/03/24 SAUCEDE RICHAUD Gabin, Alain, Elysée

### Mariage

14/02/24 CHATELIN Elodie, Liliane & LE BRETON Alexandre, Yves, Germain

### Décès

12/01/24 LEROY Jean-Luc, René, Jacques  
 22/01/24 COEFFIC Jeannine, Marcelle, Germaine LAMAISON  
 30/01/24 SUSPÈNE Jean-Pierre  
 29/03/24 VALETTE Maryse Georgette nom marital SAYSSAC  
 08/04/24 CAMPOS Ignace Jeanne Félicie nom marital CICILE

# agenda

Mai à Septembre 2024

|                    |   |                                      |
|--------------------|---|--------------------------------------|
| Mardi 7 mai        | <b>Café-Bricol</b><br>GRAINE                        | 18h-20h • Hall de la salle des fêtes |
| Mercredi 8 mai     | <b>Commémoration Victoire 1945</b><br>Municipalité  | 11h00 • Monument aux morts           |
| 31, 1 & 2 juin     | <b>Grande Fête Locale</b><br>Comité des fêtes       | Journées • Village                   |
| Dimanche 9 juin    | <b>Elections européennes</b><br>Mairie              | Journée • Salle du Conseil           |
| Samedi 15 juin     | <b>Spectacle de fin d'année</b><br>Les Colverts     | 21h • Salle des fêtes                |
| Dimanche 16 juin   | <b>Fête de l'association</b><br>ATA                 | 12h • Salle des fêtes                |
| Vendredi 21 juin   | <b>Fête de la musique</b><br>Comité des fêtes       | Soirée • Halle                       |
| Jeudi 27 juin      | <b>Marathon des mots</b><br>Municipalité            | 20h30 • Quint-Fonsegrives            |
| Samedi 29 juin     | <b>Fête du club</b><br>Tennis Municipal de Flourens | 14h • Gymnase                        |
| Samedi 29 juin     | <b>Spectacle</b><br>Dose d'Art Scénic               | 20h30 • Salle des fêtes              |
| Samedi 7 septembre | <b>Forum des associations</b><br>Municipalité       | 9h - 13h • Halle                     |



Suivez l'actualité  
de la **commune**

L'APPLI 100%  
GRATUITE  
SANS INSCRIPTION  
SANS PUBLICITÉ



## NUMÉROS D'URGENCE

- ▶ SAMU : 15
- ▶ Pompiers : 18
- ▶ SOS médecins 31 : 05 61 33 00 00
- ▶ Centre anti-poison : 05 61 49 33 33
- ▶ Urgences Hôpital Ranguueil : 05 61 32 27 93
- ▶ Urgences Hôpital Purpan : 05 61 77 97 08
- ▶ Pharmacie de garde : 3237
- ▶ Gendarmerie de Balma : 05 62 57 75 80 ou le 17
- ▶ Dépannage électricité : 08 10 33 30 81
- ▶ Dépannage gaz : 0 800 47 33 33
- ▶ Dépannage eau et assainissement : 05 61 201 201

## NUMÉROS UTILES

- ▶ Hôtel de Ville : ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
05 61 83 60 19 - [accueil-mairie@flourens.fr](mailto:accueil-mairie@flourens.fr)
- ▶ Police municipale : 05 81 60 90 13
- ▶ Service urbanisme / régie Cantine : 05 61 83 60 19
- ▶ Service enfance / jeunesse : 05 62 18 44 73
- ▶ Crèche " Pierrot et Colombine " : 05 61 20 00 21
- ▶ Relais assistantes maternelles (RAM) : 06 26 80 25 35
- ▶ Ecole maternelle : 05 61 83 97 50
- ▶ Ecole élémentaire : 05 61 83 96 71
- ▶ Bibliothèque / Salle des Fêtes : 05 61 83 34 81